

ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA 79^e SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION
RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 20 MAI 2021, PAR CONFÉRENCE WEB

APPROUVÉ LE 16 JUIN 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA 79^E SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 20 MAI 2021, PAR CONFÉRENCE WEB

PRÉSENTS

Bellerose, Daniel		Localité de Radisson
Dubé, Réal		Ville de Matagami
Dubé, René	président	Ville de Matagami
Gamache, Steve	1 ^{er} vice-président	Ville de Chapais
Poirier, Alain	2 ^e vice-président	Ville de Lebel-sur-Quévillon
Poirier, Alain	trésorier	Ville de Chibougamau
Rivard, Julie		Ville de Lebel-sur-Quévillon
Tremblay, Nelson		Localité de Valcanton

ABSENTS

Cyr, Manon		Ville de Chibougamau
Elliott, André	secrétaire	Localité de Villebois
Forgues, Daniel		Ville de Chapais

INVITÉS

Boivin, Philippe		Directeur régional du MAMH
Houde, Normand		Représentant du député d'Ungava

ÉGALEMENT PRÉSENTES

Arseneault, Linda		Adjointe de direction
Brousseau, Marie-Claude		Directrice générale
Cloutier, Annie		Coordonnatrice à l'administration et aux finances
Payer, Annie		Directrice générale adjointe et directrice des affaires juridiques

FORMANT QUORUM

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. René Dubé, président, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 13 h 37.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. René Dubé fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Steve Gamache.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-05-20-01

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 78^e séance régulière tenue le 15 avril 2021
4. Administration et finances
 - 4.1 États financiers, chèques émis et salaires payés au 31 mars et au 30 avril 2021
 - 4.2 Fonds Eastmain - États financiers et chèques émis au 31 mars et au 30 avril 2021
 - 4.3 Correspondance
5. Ressources humaines
 - 5.1 Nomination de l'employé no 40053
6. Ententes et partenariats
 - 6.1 Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
7. Programmes de soutien au développement social
 - 7.1 PIEC-050 – Achat d'équipements pour le camping – MAT
8. Programmes de soutien au développement économique
 - 8.1 PIDE-001 – Développement des terres agricoles biologiques - CHA
9. Divers
10. Prochaine séance
11. Questions du public
12. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 78^E SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 15 AVRIL 2021

Le procès-verbal de la 78^e séance régulière tenue le 15 avril 2021 est déposé pour adoption.

Sur proposition de M. Alain Poirier (Chibougamau), dûment appuyée par M. Réal Dubé.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-05-20-02

D'ADOPTER le procès-verbal de la 78^e séance régulière tenue le 15 avril 2021 avec la modification proposée, soit :

- À la page 78.5, à la résolution ARBJCA-2021-04-15-05, modifier le montant de 138 891,56 \$ pour 138 892 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

4.1. ÉTATS FINANCIERS, CHÈQUES ÉMIS ET SALAIRES PAYÉS AU 31 MARS ET AU 30 AVRIL 2021

Les états financiers, la liste des chèques émis et les salaires payés, au 31 mars et au 30 avril 2021, sont déposés pour adoption.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Steve Gamache.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-05-20-03

D'ADOPTER les états financiers, les chèques émis et les salaires payés au 31 mars et au 30 avril 2021, comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2. FONDS EASTMAIN - ÉTATS FINANCIERS ET CHÈQUES ÉMIS AU 31 MARS ET AU 30 AVRIL 2021

Les états financiers et la liste des chèques émis au 31 mars et au 30 avril 2021 du Fonds Eastmain sont déposés pour adoption.

Sur proposition de M. Alain Poirier (Chibougamau), dûment appuyé par M. Réal Dubé.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-05-20-04

D'ADOPTER les états financiers et les chèques émis au 31 mars et au 30 avril 2021 du Fonds Eastmain comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3. CORRESPONDANCE

La correspondance du 9 avril au 13 mai 2021 est déposée pour information.

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. NOMINATION DE L'EMPLOYÉ NO 40053

Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par Mme Julie Rivard.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-05-20-05

DE CONFIRMER l'embauche de l'employé no 40053.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ENTENTES ET PARTENARIATS

6.1. ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

CONSIDÉRANT QUE l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) permettrait l'accès à un large éventail de services, notamment dans le domaine juridique, de l'ingénierie, des ressources humaines et relations du travail, des assurances et de l'informatique municipale;

CONSIDÉRANT QUE le répertoire complet de la formation contient une programmation variée, notamment en matière de développement économique;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a récemment bénéficié d'une aide financière du gouvernement du Québec afin d'accompagner les conseillers en développement économique dans le cadre du réseau Accès entreprise Québec (AEQ);

CONSIDÉRANT QUE l'ARBJ et le ministère de l'Économie et de l'Innovation ont signé une convention d'aide financière pour le déploiement du réseau AEQ dans la région Nord-du-Québec, secteur Baie-James;

CONSIDÉRANT la pertinence pour l'ARBJ d'avoir accès à l'ensemble des services offerts par la FQM, incluant ceux spécialement réservés pour AEQ.

Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par M. Réal Dubé.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-05-20-06

D'ADHÉRER à la Fédération québécoise des municipalités pour la période du 1^{er} mai 2021 au 31 mars 2025 et d'autoriser la direction générale à prendre toute décision et poser tous gestes relatifs à cette adhésion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PROGRAMMES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

7.1. PIEC-050 – ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LE CAMPING - MAT

CONSIDÉRANT QUE le projet et son promoteur répondent aux critères d'admissibilité du Programme d'infrastructures et équipements à vocation communautaire et que des sommes sont toujours disponibles;

CONSIDÉRANT QUE l'achat des équipements est nécessaire et essentiel afin de maintenir les services au Camping du lac Matagami par l'organisme Campeurs du Nord;

CONSIDÉRANT QUE le projet permet au promoteur d'avoir un camping accueillant, propre et sécuritaire.

Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-05-20-07

D'ACCORDER à Campeurs du Nord une subvention pour la réalisation de son projet « Achat d'équipements pour le camping — MAT ». Cette subvention correspondra à 58 % des coûts de réalisation admissibles du projet, pour une somme maximale de 10 000 \$;

D'AUTORISER la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PROGRAMMES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8.1. PIDE-001 – DÉVELOPPEMENT DE TERRES AGRICOLES BIOLOGIQUES - CHA

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture nordique est privilégiée par les instances régionales depuis plus de 15 ans;

CONSIDÉRANT QUE le promoteur a été accompagné dans la restructuration de son projet par une firme externe compétente dans le domaine;

CONSIDÉRANT un réel intérêt par des entreprises locales de louer des terres aménagées.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par Mme Julie Rivard.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-05-20-08

D'ACCORDER à La Corporation de développement économique de Chapais une subvention pour la réalisation de son projet « Développement de terres agricoles biologiques - CHA ». Cette subvention correspondra à 15 % des coûts de réalisation admissibles du projet, pour une somme maximale de 47 618 \$;

D'AUTORISER la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DIVERS

Aucun point n'a été ajouté.

M. Alain Poirier (Lebel-sur-Quévillon) se joint à la séance à 13 h 42.

10. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance aura lieu le 16 juin 2021. Le calendrier sera modifié en conséquence.

CONSIDÉRANT QUE la prochaine séance du conseil d'administration devait avoir lieu le 17 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs ont émis le souhait de tenir la prochaine séance le 16 juin 2021 en raison d'un conflit d'horaire.

Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Lebel-sur-Quévillon).

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-05-20-09

QUE la séance prévue le 17 juin 2021 soit devancée au 16 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. QUESTION

Aucune question du public.

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé.

Sur proposition de M. Nelson Tremblay, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Lebel-sur-Quévillon).

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-05-20-10

DE LEVER la séance à 13 h 43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

René Dubé, président

André Elliott, secrétaire